

# LE CARILLON DE ST-GEORGES

POLITIQUE  
RÉPUBLICAIN

SATIRIQUE  
HEBDOMADAIRE



RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
3, Rue de la Pyramide, 3, Lyon-Vaise

VENTE EN GROS : rue de Jussieu, 1  
AU DÉTAIL : chez tous les Libraires  
et Marchands de journaux.

ABONNEMENTS :

LYON : un an, 8 fr. — Six mois, 5 fr.

RÉCLAMES ..... la ligne 1  
ANNONCES ..... 0 50  
Les Manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Les Annonces sont reçues à Lyon : Imp. Beau jeune, rue de la Pyramide, 3, Vaise. — A Paris : Agence Ewig, rue d'Amboise,



## Entre « marieurs »

### SOMMAIRE

Carillon, par Jean GUIGNOL. — BORÉMIENNE (Sonnet-Portrait). — Entre « Marieurs. » — Revue de la semaine. — A propos de l'élection du 4 décembre. — Aux Charvet et Cie. — Brelan de Candidats. — Devant et derrière la toile. — Feuilleton.

### CARILLON

Ah! bein, z'enfants, nous pouvons nous flatter d'avoir de dépotés que sont de z'hardis, nom d'un rat! Y ne sont pas plutôt z'arrivés, que v'lan! les v'la que veulent s'escanner. Mais c'est pas guieu possible, que nous les ons sargé de tramer note pièce, et voir qu'y n'ont pas seulement commencé la façade; au lieu de passer la navette et de sigroller le battant, v'la qu'y faut tout de suite qu'y z'aillent se bambanner.

Mais y vont bein, pour sûr, user leurs panaires et leurs fonds de culottes sus les banquettes de chemin de fer. Comme

nous ons besoin d'eusses pour detrancaner nos élessions sénatoriales. Y font de la si chenuse ouvrage quand y s'en mêlent. Arquepincez voir l'élession du darnier anonmovible; c'est-y pas à faire en croire à tout le monde que le sénacle n'est rempli rien que de z'échappés de Bron ou ou de St-Jean-de-Dieu?

Pauves cavets! c'est épatant ça qu'y z'ont déjà fait de besogne jusqu'au jour d'aujourd'hui. Y ne se sont pas foulé la rate; ah! y z'en ont fabriqué une longueur, matin! Si la mécanique de la France n'est pas mieux clavetée, c'est pas faute d'avoir chiné. Oui, va!

Mais à quoi donc que ça avance de leur faire de recommandations de l'âme avant de s'embarquer pour la capitale? Y n'ont pas plus tôt reluqué leurs binettes à tous, les uns après les autres, et marqué leurs places, et les v'la que se mettent à quincer qu'y faut qu'y z'aillent dans leur pays teter une goutte et voir si le clocher du village n'a pas bougé de place.

Grambetta, qu'a besoin d'être tranquille pour faire ses canettes à sa fantesie, n'a z'une drôle manière de leur cirer

leurs bottes, à ses collègues de la Chambre; y leur bajaffe qu'y z'ont besoin d'aller se plonger dans le sein du pays.

Hein! voyez-vous, les gones, c'tte manière de s'en débarrasser gentiment en les envoyant c.....chercher le grand air à la campagne; et v'la tous ces melachons que sont tout contents et que rigolent comme de baleines qu'ont trouvé z'un faux-col, et que vont se laver dans le benitier de leur paroisse, pace que c'est salé et que c'est censément de l'eau de mer en imitation; si au moins ça pouvait leur donner un peu de sel quand y reviendront nous debobiner leurs vartigoleries aratoires et impolitiques.

Dire qu'y a z'un tas de partiquyers qu'ont déjà fait leurs malles pour venir nous faire quèques bousillages dans nos canettes. Quand on songe à tous les monarchiards, ces orléaneux, ces bonapartisses, ou ces congrégaleux qu'ont tousses de gnagnes longues comme de dents d'éléphants, et pis un appétit que le grand Gargantua ne serait que de la Saint-Jean, de mamis que voudriont se plonger dans le sein du pays ou de la

payse plutôt, pour teter à bouche que veux-tu, de z'avale-tout que baffrent si tellement qu'y seriont capables de chiquer les bertes de leurs nourrices.

Y gn'a de ces gones mouvants, je vous le cache pas, qu'ont fait z'un tas de saloperies, que, pour le sûr, le pays pourrait bein les arrecevoir en rechignant, et les envoyer laver leur linge sale ailleurs que chez nous. Avèque ça, tous ces petits ambitieux de dépotés que font de politique comme de girouettes, y ne faut pas qu'y se fourrent dans la courge qu'y vont tranquillement se plonger dans le sein du pays à seule fin de se graisser le piton pour pouvoir mieux tourner du côté que le bon vent souffle.

Enfin, à les entendre japiller, à les voir souffler, à faire tourner un moulin-à-vent, dirait-on pas que, grâce à eux, la France est sauvée, que tout va pour le mieux dans la meilleure des républiques, et là-dessus, y z'enfoncent leurs bonnets de coton jusqu'au-dessous des oreilles pour ne pas s'entendre dire des verités. Ah! ben, nous leur en devons des arremerciements pour tout ce qui

z'ont trafusé pour nous. Si au moins ces gaillards-là, quand y sont z'en vacances y ne touchaient pas de z'appointments, y gn'y aurait qu'un demi-mal; et pis y gn'en aurait pas tant qui se tiraient des pieds pour se donner de l'air, si on ne leur donnait pas de pecuniaux.

Pas plus tôt z'arrivés, crac! y tournent le dos à la cambuse et partent du pied gauche, et pour aller se ballader, on les paie ric-rac jusqu'à un liard. Ah! messieurs les dépotés, vous imaginez-vous que nous vous nous contenter de ce manège-là? Nous ne vous avons pas envoyés à Paris pour vous râcler les os des jambes ou bein vous aregarder le nombril.

Vous avez bein eu vent que le roi des macaronis se remuait sus le Pô comme un guiable dans l'eau benite, pace qu'y voulait manigancer quèque chose de pas propre avè le Prussien, et pis nous jeter son pot de machin dans les jambes. Et les patrigots que les Anglais trafusent dans l'Égypte; et les affaires de *Tourne-z'y* oùsque nos pauvres frangins se font crever la paillasse, quand ça n'est pas c'tte sale poutrône de fièvre tirphoïde que les agrippe et les tue comme de mouches.

Et la réorganisation de notre armée, et nos traités de commerce, et la loi pour les calotins, et la révision, et..... je n'en finirais pas, si j'étais obligé de vous devider tout ça que vous laissez en plan pour courir voir ça que se passe chez le voisin.

Sous partesque de venir faire de votaison, y vont se donner un mois de vacances, eh bein, vous avouerez que c'est une mauvaise plaisanterie et nous allons finir par croire que vous n'êtes que des fumistes!.....

Ohé, les gones de la Guille, vous allez en choisir un dans le tas; fesez bien attention à vote ovragé. Reluquez bien et nommez un vrai republicain. Tenez tâti à la maillette et ouvrez l'œil.

Gare aux fumistes!.....

Croyez-en vote vieux-t-ami,  
JEAN GUIGNOL.

## BOHÉMIENNE

(PORTRAIT)

Regardez-la passer — brune — aux blonds demi-jours,  
Dans la chaste impudeur de sa chemise ouverte,  
Toute chaude — et brochant sur la frondaison verte,  
Un de ces galbes purs qu'ont sabré les timours.

Avec un port de tête et des yeux de vautours,  
De ses cheveux crépés l'épaule recouverte,  
Sauvage et les bras nus, la jambe libre, alerte,  
Elle va, les seins nus, duvetés de velours.

Sur le luisant des dents sourit sa lèvres rouge,  
Et la Tzigane fière, en ses paillons de bouge,  
Semble d'un sphinx qui bout sur un couchant vermeil.

Je l'ai dans l'horizon longtemps des yeux suivie,  
Cette fleur des amours concentrés au soleil,  
Qui vous affolent l'âme et vous boivent la vie.

XXX.

## ENTRE « MARIEURS »

Ces jours passés, j'ai reçu la visite d'un quidam qui m'a raconté ce qui suit:

« Il était minuit. Je passais sur l'avenue de Noailles. Tout à coup, mes regards furent attirés par une forme bizarre et lumineuse, qui stationnait au coin de la rue Tronchet, sur le trottoir, à deux pas de la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement. Je m'approchai. La forme bizarre n'était aucune chose qu'un saint du Paradis qui était sorti de sa niche immortelle. La lueur parvenait d'une auréole, dont la tête du personnage était environnée. Aux clartés de cette auréole, je pus lire sur la robe de ce singulier vagabond les mots que voici: « Adultere, — Incompatibilité d'humeur, — Belle-mère! » Ce vagabond, en rupture de Paradis, avait l'air furieux. Au lieu de continuer ses éternels cantiques à l'adresse du Père, du Fils et du Saint-Esprit, sans oublier l'Amen, il marmottait une foule de messes basses qui n'avaient rien de liturgique: « Mais sors-donc de ta mairie, chenapan, gredin, disait-il; sors-donc, que je te f.....ourre mon goupillon sur la gueule! Ah! je vais t'apprendre à me faire concurrence, à marier les gens, à favoriser l'Adultere, l'accroissement des Incompatibilités d'humeur, le développement des humeurs et la reproduction des Belles-mères! » Et, comme il achevait sa phrase, j'aperçus un monsieur, ceint d'une écharpe municipale, qui franchit la porte de la mairie. Mais, à peine eut-il fait un pas, que le céleste vagabond fondit sur lui avec une rage toute calotine, et, le saisissant aux cheveux, se mit en devoir de le rendre aussi chauve qu'un imprimeur de ma connaissance. Et soudain, — apothéose de cette scène nocturne — apparurent à l'horizon, dans un nuage de larmes, de sang et de matières hideuses, ces trois monuments: l'Asile des Aliénés, la Morgue et l'Hôtel-Dieu. Ce spectacle eut le don de m'émouvoir à tel point que je m'évanouis. Lorsque j'eus recouvré mes sens, on me fit connaître que le saint du Paradis, c'était un certain François Régis, marieur de son état, qui, mécontent de la concurrence que prétendait lui faire M. Chevillard, adjoint du 6<sup>e</sup> arrondissement, créateur de la Société du Mariage civil, avait brusquement lâché le Père Éternel et toute la Compagnie pour venir brosser ce plagiare de sa gloire ici-bas. »

Ce fait extraordinaire de « chronique locale » peut paraître fantastique. Il est, en somme, je ne dirai pas naturel, mais rationnel. François Régis, le marieur catholique, doit avoir une fameuse dent contre M. Chevillard, le marieur civil; fameuse, parce que l'un et l'autre, ennemis en apparence, travaillent pour la même cause: la suppression de la liberté individuelle: celui-ci au bénéfice d'une morale, taxée de religieuse, celui-là au bénéfice d'une morale, taxée de civile! Qu'on en juge:

ARTICLE 7 (projet des Statuts-Chevillard): « Le comité nomme son bureau et choisit les délégués spéciaux, chargés de faire, dans chaque quartier, TOUT CE QUI SERA UTILE pour activer la propagande en faveur de l'œuvre. »

Les jésuites qui poursuivent aujourd'hui l'œuvre de François Régis n'agissent pas autrement. Ils activent la propagande en faveur de l'œuvre. Leurs délégués spéciaux recherchent, dans les divers quartiers, les ménages libres, indépendants, privés de belles-mères, et qui, en une minute, peuvent se débarrasser des turpitudes de l'adultère ou des souffrances de l'incompatibilité d'humeur. Ils n'admettent pas la famille sans un joug. Leur joug à eux, c'est le joug de l'Église catholique, apostolique et romaine. Le joug de M. Chevillard, c'est la loi, imposée.....par

insinuation, au nom des intérêts des enfants, la loi, que les hommes les moins révolutionnaires s'évertuent à contourner par la résurrection du divorce.....

M. Chevillard est probablement partisan des enterrements libres. Il n'est point partisan des mariages libres. C'est fâcheux, car sa Société du Mariage civil est un détestable plagiat de l'œuvre de saint François Régis, une Société antidémocratique, dont on ne saurait trop combattre le but et les statuts liberticides par excellence.

Si M. Chevillard est en veine de philanthropie, qu'il utilise et son temps et son influence à créer des asiles de nuit laïques, des fourneaux gratuits pour les ménages, même libres, des milliers d'ouvriers sans travail, des hospices pour les vieillards incurables que les gardiens de la paix sont obligés de déposer, la nuit, sur les bancs des quais ou des boulevards; qu'il fasse bâtir des immeubles pour y loger les victimes de M. Vautour, mais qu'il laisse vivre en paix les êtres des deux sexes, qui n'ont qu'une religion: la Nature, et qu'un seul frein: la Conscience.

C.....

## REVUE DE LA SEMAINE

VENDREDI. — Qui diable! va remplir les fonctions de figaro ministériel? Quelle main audacieuse va tenir le rasoir?

La Paix dit, au sujet de la proposition Legrand, que, pour pouvoir écarter les favoris des députés et des sénateurs, il faut que les ministres se privent eux-mêmes d'avoir des favoris....

Qu'on leur passe la main dans les cheveux, ce serait peut-être agréable, surtout si c'est de la part d'une jolie femme, mais se voir rasés...., c'est raide!

C'est égal, voilà qui doit causer une sincère satisfaction à Jules Ferry; lui qui n'est plus ministre, va pouvoir conserver les siens.

SAMEDI. — Deux gardiens de la paix trouvent sur un banc, cours de Brosses, un vieillard qui, atteint de paralysie, ne peut faire un pas.

Leur premier mouvement est de requérir un fiacre pour transporter ce pauvre infirme à l'Hôtel-Dieu, mais les règlements de cette maison hospitalière en interdisent l'accès aux infortunés atteints de maladies incurables. Les hommes de la police n'osèrent pas affronter la consigne qui se dressait, terrible, devant eux.

Ils se contentèrent de fouiller les poches du pauvre diable, et la somme trouvée (1<sup>fr</sup>55) fut affectée au paiement du fiacre. Puis ils déposèrent tranquillement sur la dalle ce déshérité de la fortune et de la santé, l'abandonnant ainsi à son triste sort....

Tel fut le second mouvement!....

Il nous semble qu'en pareil cas, ils auraient dû frapper à la porte d'un asile de nuit, à moins que là aussi, il n'y ait des règlements qui en ferment la porte à ceux qui ont vraiment besoin.

DIMANCHE. — Décidément, vous allez bien, citoyen Paul Bert! Plus de soutanes!... Ah! vrai, il ne leur manquait plus que ça, à nos Lovelaces de sacristies: les priver de ce gracieux accoutrement auquel ils doivent tant de succès auprès de nos grandes et belles dames! — On parle aussi de la suppression des chapitres de ces pauvres chanoines. Peut-on avoir l'âme aussi noire? Adieu leurs bedaines rondes et leurs mentons à triple étage!

Mais, — voilez vos faces ridées, bigotes! et vous, pleurez, tendres nonnains! — pour combler la mesure, ces suppôts de l'enfer oseraient, dit-on, porter une main criminelle sur les bourses des séminaires!....

— Et laquelle?  
— Je n'y vais pas.  
— Elle est stupide votre raison.  
— J'en connais bien une autre...  
— Aussi pitoyable?  
— Beaucoup plus concluante.  
— Voyons cette raison concluante?  
— Je n'ai pas d'argent.  
— On en emprunte.  
— A qui?  
— A tout le monde.  
— Parbleu! vous qui ne doutez de rien, dépistez-moi donc un prêteur, s'il y a un qui soit, je vous assure cinquante pour cent sur la somme qui mesera prêtée.  
— A ça... et votre crédit?  
— Crédit est mort!  
— Qui l'a tué?  
— Vous et moi... l'un aidant l'autre. Or, je ne peux pourtant pas fabriquer de la fausse monnaie?  
— Et quand vous en fabriqueriez, après!  
— Comment! après? demanda Juvignac intrigué outre mesure.  
— Est-ce que je ne vaudrais pas la peine qu'on risque un peu la cour d'assises pour me plaire? répondit mademoiselle de Folle-Avoine avec un cynisme effrayant.

Le jeune homme ne put retenir un imperceptible mouvement de dégoût qui n'échappa point à l'œil subtil de la jeune femme.

— Que tu es bête! dit-elle, en s'appropriant

Oh! juste ciel! Oser toucher aux choses sacrées!....

Et vous voudriez, après cela, qu'ils chantassent de gaité de cœur le *Salvum fac Republicam*!....

— Pauvre martyrs! Seize cléricaux viennent d'être condamnés à 11 francs d'amende, pour tapage tumultueux en faveur des ignorants, sous les fenêtres du préfet de Vaucluse. Ils trouvent que c'est dur, ces pauvres agneaux! Si les républicains avaient manifesté sous les fenêtres de l'évêché, la prison ne serait pas assez.

LUNDI. — M. de Saint-Vallier continue à faire parler de lui. Mais, puisqu'il veut démissionner, qu'il se démette, c'est son droit; et, en se retirant, s'il emporte tous nos regrets, il n'en laissera pas un. Tous nos diplomates en chambre cherchent et veulent trouver le motif de la retraite de notre ex-ambassadeur près la cour de Berlin.

D'aucuns prétendent que la politique est étrangère à cet événement, et que ce serait à cause de ses convictions religieuses.... Mais ne cherchez pas en quoi elles pourraient être froissées; quand on a représenté la France auprès d'un gouvernement protestant, — hérétiques ou schismatiques sentent le fagot tout comme les libres-penseurs, — on n'a pas une si forte dose de susceptibilité religieuse.

Et pourtant, faut-il le dire? c'est simplement parce que M. Paul Bert, un libre-penseur, fait partie du nouveau ministère.

Est-ce assez héroï-comique?....

Je demande qu'après une semblable abnégation, on le canonise.... Il l'aura bien mérité.

MARDI. — Le Soleil, — né de celui qu'arrêta Josué, — nous dit que la nomination de M. de Miribel est, de la part du gouvernement, une réhabilitation à l'égard des hommes qui servirent le Seize Mai.

Nous ne trouvons là rien d'extraordinaire, quand on songe aux difficultés qu'a suggérées la réintégration du major Labordère dans la position que lui avait enlevée le gouvernement d'alors.

A la suite du refus d'obéissance qu'il opposa aux ordres constituant un commencement d'exécution de coup d'état, en décembre 1877, on sait de quelle façon il fut traité.

Aussi parle-t-on de le mettre en disponibilité.

Ce ne serait que la conséquence logique de la nomination de M. de Miribel comme chef d'état-major, puisqu'elle lui rend ses anciennes fonctions au ministère de la guerre.

— Puisque j'en suis sur la graine d'épionnards, je ne suis pas fâché d'appeler un peu l'attention du public en général et du ministre de la guerre en particulier, sur la façon un peu trop roturière dont use le commandant du 11<sup>e</sup> corps, à Nantes, pour interpellé ses officiers.

Certes, on ne se permet pas, quand on se respecte et qu'on veut être respecté, d'injurier un colonel, en lui disant en public: Vous êtes la bêtise incarnée!....

J'avoue, qu'à la place de cet officier, je lui aurais répondu, avec un salut réglementaire: Après vous, mon général!

Le règlement militaire interdisant à un supérieur d'insulter un de ses inférieurs: c'était tout ce qu'il méritait.

MERCREDI. — Je ne parlerai qu'en passant de la réunion de l'Elysée. A part le farouche candidat de Marseille, l'audition des témoins, — pardon, des candidats de la localité, — a été assez gaie.

Le citoyen Guyot avait commencé la lecture d'un volume sur les pensées d'un instituteur en vacances, quand le vote de l'Assemblée lui a sorti des mains cette infusion de pavots.

Le Dr Susini, lui, ne se présente que parce qu'il n'est pas éligible. C'est un comble!

Feuilleton du Carillon de St-Georges 8

LA

## JEUNESSE DORÉE

PAR

LE PROCÉDÉ RUOLZ

— C'est exact.  
— Tu ne vois pas d'obstacle à ce voyage?  
— Aucun.  
— Il ne te contrarie pas trop?  
— Dès l'instant qu'il te plaît de le faire, que t'importe le reste.  
— Alors, nous partirons demain matin; veux-tu?  
— Tu partiras à l'heure qu'il te semblera le plus convenable, mais tu partiras seule.  
— Tu veux que je voyage seule comme une pauvre abandonnée?  
— Je ne dis pas cela; je dis que nous ne voyagerons pas ensemble.  
— Comment tu veux que nous partions à des heures et par des voitures différentes! Quel est ce nouveau caprice.

Cédant à un mouvement de vive impatience, Juvignac lança dans les cendres de la cheminée sa douzième cigarette.

— Bon Dieu! chère amie, s'écria-t-il, à quoi bon jouer plus longtemps aux propos discordants? Il est impossible que vous ne m'avez pas compris dès la première syllabe! J'ai entendu vous dire ceci, et je vous le répète: je ne partirai pour Dieppe ni demain, ni après-demain, ni les jours suivants; ni par la voiture du matin, ni par celle du soir, ni par aucune espèce de voiture. Rien ne m'appelle à Dieppe, ni mes affaires, ni mes plaisirs. Je suis à Paris et je reste à Paris. Est-ce clair?

— On ne peut plus clair.  
— Vous êtes satisfaite de mon explication?  
— Je serais bien difficile si je ne m'en déclarais ravie! riposta l'artiste de l'Hippodrome avec un ricanement saccadé, qui mit en évidence ses dents blanches et aiguës comme celles d'une bête fauve.

Puis elle reprit, tout en cherchant dans le fond de sa poitrine un introuvable sanglot.

— Florestan! Ah!  
— Blanche, quoi donc?  
— Vous ne m'aimez plus!  
— Erreur! ma mignonne; vous ne saurez jamais combien vous m'êtes chère!  
— Alors, pourquoi refusez-vous de m'emmener à Dieppe?  
— Pour une raison excellente.

— Et laquelle?

— Je n'y vais pas.  
— Elle est stupide votre raison.  
— J'en connais bien une autre...  
— Aussi pitoyable?  
— Beaucoup plus concluante.  
— Voyons cette raison concluante?  
— Je n'ai pas d'argent.  
— On en emprunte.  
— A qui?  
— A tout le monde.

— Parbleu! vous qui ne doutez de rien, dépistez-moi donc un prêteur, s'il y a un qui soit, je vous assure cinquante pour cent sur la somme qui mesera prêtée.

— A ça... et votre crédit?  
— Crédit est mort!  
— Qui l'a tué?

— Vous et moi... l'un aidant l'autre. Or, je ne peux pourtant pas fabriquer de la fausse monnaie?

— Et quand vous en fabriqueriez, après!  
— Comment! après? demanda Juvignac intrigué outre mesure.

— Est-ce que je ne vaudrais pas la peine qu'on risque un peu la cour d'assises pour me plaire? répondit mademoiselle de Folle-Avoine avec un cynisme effrayant.

Le jeune homme ne put retenir un imperceptible mouvement de dégoût qui n'échappa point à l'œil subtil de la jeune femme.

— Que tu es bête! dit-elle, en s'appropriant

un mot de Gavarnie; on rit avec vous... et tu te fâches! T'imagines-tu, par hasard, que je t'ai donné sérieusement le conseil de faire de la fausse monnaie? Comme si un fils de famille... Ah! dis-moi, ajouta-t-elle en changeant de ton, étais-tu à l'Opéra la dernière fois qu'on a joué le deuxième acte du *Serment* ou les *Faux Monnayeurs*? Madame Dorus a chanté le grand air des *Echos* avec la méthode d'une fauvette et la voix d'un rossignol.

Juvignac ne répondit pas. Blanche s'assit sur les genoux du vicomte, qui ne la repoussa que faiblement, et elle lui fit un collier de ses deux bras.

— Voyons, mon nini, dit-elle avec une inflexion câline, sois gentil comme tu sais l'être quand tu le veux bien. N'as-tu pas un père, une mère, un frère, une sœur, un oncle, une tante, une cousine, un beau-frère, un parrain, une marraine, quelqu'un ou quelque chose, en un mot, sur qui tu puisses faire traite d'un millier de francs, à trois mois de vue? Je suis raisonnable, j'espère? Mille francs! ce n'est pas la mort d'un homme... La traite sera escomptée, nous grignoterons la somme, et quand viendra l'échéance, eh bien, on verra...., on verra à faire les fonds, en admettant que tous les parents soient des Turcs.

Juvignac repoussa la jeune femme sur le canapé.

— Ma chère, fit-il en se levant, tous ce que

Ce n'est pas pour être nommé député qu'il se présente devant les électeurs, c'est simplement pour venir dire à l'assemblée que l'Europe a l'œil sur la Guillotière...

Les citoyens Bonnoit et Javot parlent plus franchement; ils disent qu'ils sont à la disposition des électeurs.

Mais le plus nature de tous les orateurs, c'est incontestablement le citoyen Joseph Thivollet.

Je le voudrais sincèrement voir arriver à la Chambre des députés, ce grand bon garçon du jardin de la France. Avec quel plaisir je le verrais foudroyant le règlement et cinglant la figure du président avec ces paroles que l'on fera graver sur une plaque de bronze: On ne connaît pas ça à la Guillotière!...

JEUDI. — Lyon est une ville remarquable par son admirable situation: ses rivières, ses avenues splendides, son commerce et son industrie en font la seconde capitale de la France. Mais ce qui la distingue surtout, c'est la quantité inouïable de niches qu'elle possède dans ses monuments, vieux ou neufs; dans tous les coins de rue on trouve des niches; beaucoup sont habitées, il est vrai, mais combien il y en a de vides!

— La plus sérieuse de toutes ces niches, la plus pénible aussi, c'est celle que notre édilité lyonnaise fait à nos sculpteurs, c'est de ne rien leur commander pour mettre dedans.

Allons, il ne manque pas de grands hommes à Lyon, dont on doit être fier de perpétuer la mémoire, les candidats ne manquent pas, sans compter ceux de la 3<sup>e</sup> circonscription.

— Toujours amusants, nos grands confrères!

Dans son compte-rendu de la causerie scientifique faite lundi passé par M. André, le directeur de notre observatoire, le Réveil Lyonnais nous dit « que l'éloquent conférencier a tenu pendant une heure son auditoire sous le charme. »

C'est certainement beaucoup plus poli que d'envoyer le public l'attendre « sous l'orme. »

CLAQUE-POSSE.

## A PROPOS DE L'ÉLECTION

du 4 Décembre 1881

Il y a eu une proposition Barodet. M. Barodet voulait qu'on réunît toutes les professions de foi et programmes des députés, et qu'on en fit le dépouillement.

D'abord, la commission d'initiative qui a été saisie de cette proposition, l'avait purement et simplement rejetée. Mais en présence des railleries de la presse intransigeante, elle s'est ravisée. Elle a émis un vote favorable à la discussion de cette proposition.

Dans les cercles de l'opportunisme-intransigeant auxquels appartient M. Clémenceau, M. Sigismond Lacroix, le candidat aux prochaines élections législatives de M. Clémenceau et du Réveil Lyonnais, et les quelques groupes qui gravitent autour de MM. Tony Loup, Albert, Marc-Guyaz et C<sup>ie</sup>, on paraît enchanter du second vote de la commission d'initiative.

Pourquoi? Parce qu'il semble promettre les fameux cahiers de 1881 ou plutôt de 1882 qui pourraient servir de base au développement progressif des institutions républicaines.

Eh bien, je le déclare franchement: je préférerais au second le premier vote de

la commission d'initiative. Il avait le mérite d'être l'affirmation sincère du parjure et de l'abus de confiance. En bloc, par l'organe de leurs délégués, les membres de la majorité de la Chambre déclaraient que leurs engagements formels, que leurs programmes et leurs professions de foi étaient, selon l'expression du TEMPS, « des engagements qu'ils avaient été forcés de prendre, » — forcés est adorable! — mais qu'ils n'étaient pas plus forcés de tenir que l'on n'est forcé de payer un billet, quand on vous a mis le couteau sous la gorge pour vous extorquer votre signature...

Le second vote n'est qu'une hypocrisie, car les membres de la commission d'initiative ne se font aucune illusion sur le sort que réserve la majorité de la Chambre à la proposition de M. Barodet.

Adoptée, cette proposition les atteindrait en pleine... conscience, tandis que la plupart des ministres de M. Gambetta seraient obligés de biffer leurs signatures au bas de la déclaration lue à la tribune par le grand chef du grand ministère!

Donc, il ne saurait y avoir de doute: lorsque viendront les calendes grecques, on soumettra la proposition Barodet aux délibérations de la Chambre, M. Barodet prononcera un splendide discours, M. Gambetta ou M. Devès ou M. n'importe qui répondra n'importe quoi, et les engagements de MM. les députés de la majorité iront grossir le nombre des vieilles lunes, au nombre desquelles figurent, avec une certaine distinction, le serment de Louis-Napoléon Bonaparte et le programme de Belleville...

En un mot, on enterrera la proposition Barodet, comme on a enterré, cette semaine, la question Clovis Hugues; et comme on enterrera toujours tout ce qui pourra être ou nuisible ou désagréable aux intérêts ou aux appétits de l'immense majorité des représentants de la France... ou des aspirants à cette représentation.

Mais c'est à propos des aspirants à cette représentation, que nous avons cru devoir émettre notre opinion sur l'issue incontestable de la proposition Barodet.

L'hypocrisie de la Commission d'initiative pourrait servir tel ou tel candidat le 4 décembre prochain, à Lyon, et nous avons pensé qu'il était de notre devoir de prémunir les électeurs de la Guillotière contre les dangers que pourraient courir et leur confiance et leur crédulité.

« Grâce à la proposition Barodet qui est adoptée... par la Commission d'initiative parlementaire, leur dira-t-on peut-être, le programme ultra-radical-socialiste que je viens de développer devant vous sera un billet à ordre qu'il me faudra payer à échéance, sous peine de déclaration de faillite! »

Détestable plaisanterie! Non seulement la proposition Barodet ne sera jamais votée par la Chambre de 1881, mais encore, le fût-elle, le billet à ordre se transformerait en billet de complaisance que les électeurs rembourseraient sans doute en maugréant, mais qu'ils rembourseraient tout de même.

Il n'y a que le mandat impératif et la démission en blanc, comme garantie, entre les mains d'une délégation d'électeurs

qui puissent faire du député ce qu'il doit être: le délégué, le porte-parole, l'intermédiaire de ses électeurs, de leurs besoins, de leurs aspirations, de leurs volontés.

CADET.

## AUX CHARVET & C<sup>ie</sup>

Fidèles à notre promesse, nous reproduisons, in extenso, en respectant et le style et l'orthographe, la lettre des citoyens B. Charvet, J. Pecquet et Brès, qui, deux jours après nous avoir été adressée, a paru, avec corrections, dans le RÉVEIL LYONNAIS.

Nous avons voulu insérer le texte primitif et très original, non parce qu'il s'éloigne du texte publié par le RÉVEIL, mais parce qu'il est des morceaux auxquels il faut conserver toute leur saveur.

Nous nous sommes souvenus que ce polisson d'Henri IV, ayant chargé son ministre Sully de jeter dans sa couche royale une appétissante paysanne, s'était plaint que son ministre, trop zélé, lui « eût gâté sa marchandise, » en la livrant, au préalable, à des « corrections » de propreté jugées indispensables, et nous aurions été désolés que le public lyonnais, appelé à savourer l'appétissante prose des citoyens Charvet, Pecquet et Brès, fût en droit de nous accabler des mêmes reproches.

Voici la lettre in naturalibus:

Lyon, le 16 Novembre 1881.

MESSIEURS DU CARILLON DE SAINT-GEORGES

Si vous ne m'aviez fait l'honneur de m'envoyer votre babillard insolent, je n'aurais jamais eu le plaisir de vous dire ce que je pense de vous. Allons au fait. Vous attaquez le Comité de l'Alliance au sujet du Meeting tenu le dimanche 6 novembre et vous insinuez que c'est M. Portalis que nous ne connaissons pas, qui l'a organisé. A cette première affirmation Messieurs du Saint-Georges nous vous disons vous avez menti! Vous trouvez inexplicable le concours d'Alphonse Humbert, c'est pourtant bien naturel, invité par le parti radical socialiste de notre ville, le citoyen Humbert est venu à Lyon dénoncer les fautes du ministère que vous soutenez et réclamez sa mise en accusation. Pour quand à M. de Billing qu'il soit bonapartiste c'est possible mais pour nous c'est un témoin qui s'explique sur ce qu'il a vu et qui prête son témoignage au procès intenté par l'opinion publique contre des ministres incapables, et qu'à défaut des impuissants de la nouvelle Chambre presque tous valets du sieur Gambetta, la réunion populaire a flétri et condamné. Vous ajoutez que la résolution lue à la tribune par M. Charvet délégué de l'Alliance a été écrite d'un bout à l'autre par M. Portalis. A cette affirmation, le citoyen Charvet vous répond. Vous avez menti! et nous membre du Comité de l'Alliance nous appuyons son dire et vous mettons au défi de le prouver. Pour quand au plébiscite de l'empire auquel vous prétendez rattacher le Comité de l'Alliance, nous pensons que si tous les députés de l'ancienne chambre étaient venus consulter directement leurs électeurs en réunion publique la guerre de Tunisie n'aurait pas eu lieu. Que la nouvelle n'aurait pas absous le ministère.

Vous avez voulu dans votre article intitulé Les Plébiscitaires, faire de la politique et insinuer dans l'esprit de vos lecteurs que nous étions des agents bonapartistes. Nous ne savons qui vous êtes? et ne voulons pas le savoir! Car nous connaissons la loi Grammont et la Hyenne n'est pas si méchante qu'elle en a l'air malgré l'appui des bibi, des Cadet de Michaud, Claque-posse Guignol et C<sup>ie</sup> faisant partie de la rédaction du Saint-Georges carrillonneur, ayant conscience de ce que nous sommes étant suffisamment connu à Lyon, Ne sachant pas au juste ce que vous possédez de loyauté pour l'insertion de notre réponse, nous en adressons un double au journal le Réveil Lyonnais.

Pour le Comité de l'Alliance:

La Commission exécutive, B. CHARVET, PECQUET, BRÈS.

Et maintenant, quelque envie que nous ayons de rire aux dépens des trois membres de la Commission exécutive du Comité de l'Alliance, nous allons répondre sérieusement.

Nous allons répondre sérieusement, parce que nous tenons les citoyens Charvet, Pecquet et Brès pour des citoyens honorables, dignes de toute notre sympathie, et que nous sommes navrés, non seulement qu'ils n'aient pas compris notre article « les Plébiscitaires, » mais encore qu'ils soient passés, eux, des radicaux-socialistes, eux, des prolétaires dont nous partageons toutes les aspirations politiques et sociales, à l'état de mannequins au service d'une intransigeance des plus dangereuses, par cette raison qu'elle est exploitée par des habiles, par des opportunistes transformés et, dans un coin de la coulisse, par des bonapartistes déguisés en radicaux à tous crins.

On nous avait affirmé que M. Portalis avait écrit, d'un bout à l'autre, la résolution qui a été lue au meeting par M. Charvet. M. Charvet le nie. Nous pourrions opposer des affirmations à sa négation. Nous n'en ferons rien; car peu nous importe. Ce que M. Charvet ne niera pas, c'est que M. Portalis, venu de Paris à Lyon avec Humbert, avec Leconte, son factotum, avec M. de Billing, assistait, sur l'estrade, derrière M. de Billing et à côté de M. Charvet, au meeting de l'Alcazar. Il ne niera pas que la résolution lue par lui, Charvet, n'avait rien de commun avec le regret que « les députés de l'ancienne Chambre ne fussent pas venus consulter directement leurs électeurs en réunion publique, » mais bel et bien une motion formellement PLÉBISCITAIRE. Il ne niera pas, enfin, que si la commission exécutive du Comité de l'Alliance ne connaît pas M. Portalis, elle connaît M. Leconte, le factotum de M. Portalis, tandis que les hommes qui dirigent le RÉVEIL LYONNAIS, l'organe accrédité de l'Alliance, anciens rédacteurs et imprimeurs du PETIT-LYONNAIS, du GRAND LYONNAIS et du PROGRÈS, seraient fort embarrassés pour en dire autant!...

Certes, nous n'avons jamais insinué ou cherché à insinuer que M. Charvet et ses amis fussent « des agents bonapartistes, » mais nous maintenons qu'ils ont été, eux, et même Humbert, les dupes inconscientes de véritables « agents bonapartistes. »

Nous déplorons pour M. Charvet et C<sup>ie</sup> leur concession relative au « bonapartisme » de M. de Billing.

Son « témoignage au procès intenté par l'opinion publique contre des ministres incapables » appuyé par la présence de M. Portalis, l'homme au manifeste bonapartiste de 1872, au moment où le Napoléon de M. Portalis et de M. de Billing intrigue sur les bords du Bosphore, nous avait paru suspect de patriotisme, et nous avions regretté que le Comité de l'Alliance lui eût prêté son patronage, même contre des ministres que le CARILLON DE ST-GEORGES n'a jamais soutenus, — au contraire!

Ce n'est pas l'avis de M. Charvet et C<sup>ie</sup>, mais c'est plus que jamais le nôtre.

Nous glisserons, en terminant, sur

vous prendrez la peine d'ajouter sera de l'éloquence perdue, je vous ai dit mon dernier mot.

— Tu refuses?

— Net. Après avoir dépensé avec vous l'argent que je possédais, j'ai dépensé l'argent que je ne possédais pas. Il me semble que j'ai bien acquis le droit de n'en plus dépenser du tout.

Lorsqu'elle eut entendu cette déclaration de principes, Blanche prit son chapeau et jeta son manteau sur ses épaules par un geste tragique.

— Imbécile! murmura-t-elle; ça veut jouer au don Juan et c'est farci de scrupules enfantins!

Elle se dirigea vers la porte, et revenant brusquement.

Vous! s'écria-t-elle, on peut vous dire votre caractère et vous tirer votre horoscope, sans être de la force de mademoiselle Lenormand, vous avez l'âme d'un poulet dans le corps d'un coq, et vous mourrez dans la peau d'un garde-champêtre!

— C'est toujours plus honorable que de mourir dans la peau d'un forçat! répondit Florestan, qui lui indiqua la porte d'un coup d'œil expressif.

Certes, en ce moment, le vicomte haïssait la vicomtesse de tout son cœur.

Et cependant ces sortes de créatures ont une telle foi dans leur infernale puissance,

que mademoiselle de Folle-Avoine se dit à elle-même, tout en descendant l'escalier:

— Il me reviendra, le petit, je ne lui donne pas vingt-quatre heures de bouderie. Mais qu'il me revienne... et je jure Dieu que je lui en ferai des misères!

XV

### D'une rencontre que fit le vicomte

Ainsi qu'on a pu s'en convaincre par la lecture d'un précédent chapitre, la maison garnie où logeait Florestan était confiée à la garde d'un farouche concierge, issu en ligne directe de la race des cerbères. Cette race, on s'en souvient, ne se laisse attendrir que par l'offre d'un gâteau de miel quelconque. N'ayant à offrir à monsieur Raymond rien qui pût lui fermer la bouche, et redoutant ses aboiements incongrus, Juvignac, penché sur la rampe de l'escalier, guetta, durant une longue demi-heure, l'instant propice où il pourrait sortir sans être aperçu. Cette ennuyeuse faction fut heureusement abrégée par un bienfaisant locataire qui envoya le portier jeter une lettre à la petite poste. Tout aussitôt Florestan s'élança dans la rue.

Comme il traversait le passage de l'Opéra, une voix qu'il eut reconnaître lui cria de loin ces deux mots qui le terrifièrent:

— Hé..., pays!

Le vicomte fit comme s'il n'avait pas entendu.

— Hé... Bastien! reprit la voix.

Le vicomte hâta le pas.

— Hé... Fouilleroux! dit encore la voix.

Le vicomte s'arrêta court, et apercevant une porte ouverte devant lui, il se précipita tête baissée dans un couloir obscur.

Mais, au même instant, une large main s'appuya sur son épaule, et les paroles suivantes retentirent désagréablement à son oreille:

Hé... Bastien Fouilleroux... es-tu devenu sourd, mon vieux?

— Ah! c'est toi Valadon! répondit le faux vicomte, qui fit contre mauvaise fortune bon cœur. Je suis enchanté de te voir; ça va bien? merci; pas mal et toi? Que diable fais-tu dans le passage de l'Opéra? Enfin, ça ne me regarde pas; chacun est libre de ses mouvements... Allons, adieu, mon cher, je ne te reconduis pas... au plaisir de te revoir.

Tu es donc bien pressé que tu me quittes si tôt Bastien?

Je suis attendu chez mon tailleur.

— Ne te gêne pas, Fouilleroux; monte chez ton tailleur, je monterai avec toi, j'ai à perdre trente minutes.

— Et tu me les consacres?

— Oui, Bastien.

— C'est fort aimable, s'écria le vicomte, qui frémissait de colère chaque fois que les

noms de Bastien et de Fouilleroux tombaient de la bouche de son compatriote malencontreux.

— Montons-nous chez le tailleur reprit le provincial.

— J'ai changé d'avis... j'irai plus tard... les fournisseurs sont faits pour attendre. Tu n'as que de courtes minutes à me donner, m'as-tu dit; j'entends les passer avec toi tout entières. Il y a longtemps que nous ne nous sommes vus, et nous avons sans doute à nous confier des choses palpitantes d'intérêt. C'est pourquoi nous allons quitter ce passage peu favorable aux douceurs d'une causerie intime, suis-moi.

— Où me conduis-tu?

— Quelque part où nous ne serons point dérangés par la foule et où, se dit-il in petto, tu pourras m'appeler Bastien Fouilleroux sans que ce nom maudit coure le risque d'être recueilli par une oreille indiscrette.

Le vicomte entraîna son ami dans cette galerie souterraine, véritable tunnel qui aboutit à la rue Grange-Batelière, et où sont situées l'entrée des artistes et la loge de la mère Crosnier, concierge de l'Académie royale de musique.

Albéric SECONDE.

(La suite au prochain numéro.)

certaines formes de style du *factum* Charvet et Cie. Elles seraient impertinentes ou insolentes si le *trio* de la Commission exécutive de l'Alliance n'était une des preuves incontestables que l'instruction gratuite et obligatoire est, en France, une nécessité de premier ordre.

Ces citoyens ont invoqué, à tort, la loi Grammont en notre faveur. C'est parce que nous connaissons cette loi, qui les protège, que nous leur avons fait grâce de nos sarcasmes et de nos ironies.

J. M.

Anotre grand regret, nous sommes encore dans la nécessité de renvoyer à la semaine prochaine notre série d'articles intitulés : « LES FILOUS. »

### BRELAN DE CANDIDATS

La période électorale est ouverte. Les candidats pleuvent dru comme grêle. La réunion de l'Elysée nous en a montré toute une série d'échantillons. Il en est de sérieux ; il en est d'amusants.

Des sérieux, — en ce qui concerne les quelques groupes formant, pour le scrutin du 4 décembre, ce que l'on nomme le Comité de l'Alliance, — il n'en restera, ce soir, vendredi, au moment où nous paraitrons, qu'un seul et unique.

Ce sérieux — ainsi que nous l'avions, du reste, prédit à coup sûr dans notre dernier article « PIEDS DANS LE PLAT, » sera M. SIGISMOND LACROIX, ex-président du Conseil municipal de Paris.

D'autre part, dans un autre Comité qui a su, nous affirme-t-on, centraliser en une masse compacte les forces vives du parti radical auquel M. Bonnet-Duverdier fut redevable de sa double élection, le candidat définitivement accepté ne serait autre « qu'un ancien mem-

bre de la Commune de Paris. » Ce serait M. Jourde, délégué aux Finances.

De part et d'autre, des compétitions nouvelles ne viendront-elles point s'ajouter aux compétitions déjà connues ? Les groupes qui se meuvent autour du RÉVEIL LYONNAIS s'inclineront-ils devant M. SIGISMOND LACROIX et sacrifieront-ils leurs candidats : MM. Ordinaire, Bonnoit et Humbert ? Nous n'oserions dire ni oui ni non.

Quoi qu'il en soit, les péripéties de la lutte sont fort intéressantes et nous attendrons, pour prendre position en faveur de tel ou tel candidat que nous soyons sortis du domaine des hypothèses.

Mais les péripéties de la lutte ne sont pas seulement intéressantes. Les candidats amusants se sont chargés de les rendre excessivement comiques.

Certes, Guyot, sourd comme plusieurs pots, a été hilarant ; Gay, Charvet, Bonnoit et Javot ont eu des saillies et des attitudes folichonnes, mais Joseph Thivollet et Susini ont été tout ce qu'on peut imaginer de plus désopilant.

Quelles trouvailles, ces phrases de Joseph ! Les vaudevillistes de Paris vont l'accabler de demandes de collaboration.

Ecoutez ça d'abord : «... mon ambition personnelle est satisfaite d'avoir été pendant trois jours candidat à la candidature. »

Et plus loin : « Que me fait votre règlement ? lui aurais-je répondu (au président de la Chambre) ; on ne connaît pas ça à la Guillotière ! »

Et plus loin encore, ce monument d'éloquence : « Voici trente ans que je fais de la politique, beaucoup m'ont monté sur les épaules pour arriver au pouvoir, et si je n'ai pas le dos voûté, c'est que j'ai les épaules solides. »

Et plus loin enfin : « la Guillotière, ce jardin de la France !!! »

Nous ne commenterons que ce dernier mot du chef-d'œuvre de Joseph Thivollet, et pour lui adresser un blâme : en parlant de jardin au sujet d'une élection, Joseph a INSINUÉ, comme dirait Charvet, que les électeurs en sont les légumes, et c'est là une fumisterie que Joseph ne devait pas se permettre.

Susini ou Sousini a, dans le genre bouffon, exploité la corde dite de la folie dramatique. — Gil Pérez jouant la Grâce de Dieu.

Il a trouvé deux mots à noter : « Si vous faites ce que je vous demande (le nommer député !) dans six mois la Révolution sera accomplie. »

Si elle n'était pas accomplie dans six mois, la Révolution, est-ce que M. Sousini rembourserait ses appointements de député et donnerait sa démission ?

L'autre mot, ce mot de la fin, est épique et grand comme le ministère Gambetta : « Le verdict qui sortira d'ici sera commenté par le MONDE ENTIER ! »

Toutes nos félicitations aux excellents Joseph Thivollet et Susini.

Espérons, pour égayer la lutte sérieuse qui va commencer, que nous aurons encore le bonheur ineffable de les entendre et de les applaudir frénétiquement.

BIBI.

### DEVANT ET DERRIÈRE LA TOILE

**Théâtres municipaux.** — Les spectacles sont peu variés au Grand-Théâtre. Les artistes définitivement acceptés ou les artistes provisoires poursuivent paisiblement le cours de leurs roudades dans les mêmes opéras qui se succèdent avec la monotonie des reprises forcées. Mais il est de ces reprises, comme les Huguenots notamment, où les pensionnaires de M. Campocasso se révèlent à tel point supérieurs, que le public dédaigne de s'apercevoir que l'œuvre de Meyerbeer lui est servie plus souvent qu'à son tour. L'opéra-comique est moins suivi : il est d'abord moins goûté à Lyon, et puis la troupe de ce genre lyrique présente des défauts qui nous étonnent, étant données les qualités administratives de l'impresario. Somme toute, le public n'a pas à se plaindre de la gestion directoriale de sa première scène. Il

pourrait tout au plus témoigner son mécontentement des grossièretés du monsieur qui remplit les fonctions de contrôleur. Mais il serait injuste d'attribuer une part de responsabilité d'un pareil état de choses à M. Campocasso, le premier, sans nul doute, à ne pas être trop satisfait que la municipalité lui ait imposé un contrôleur ne sachant pas assez contrôler ses actes et ses paroles.

Aux Célestins, à peu près la même monotonie de spectacles à reprises avec des comédiens suffisants. Le marquis de Villemor, le Lion amoureux, le Supplice d'une femme ; c'est fort joli, mais c'est usé. On attend du nouveau.

**Théâtre-Bellecour.** — M<sup>me</sup> Judic a terminé les cours de ses brillantes représentations au milieu des ovations les plus enthousiastes. On prétend qu'elle cesse sa tournée artistique, les comédiens (!) qui l'accompagnent ayant tous été engagés par les directeurs de Carpentras, de Pampelune et de Fouilly-les-Andouillettes. PIÉTRO.

### BOITE AUX LETTRES

**Louis Raymond**, à Soucieu-en-Jarret. — Merci de votre envoi. Utiliserons.

**Jules T.**, à Lyon. — Pourquoi ce silence ? serions-nous fâché ? Un mot à l'imprimerie ? S. V. P. En attendant, une bonne poignée de main.

**A.....t**, à Bordeaux. — Avez-vous reçu journal ? Votre départ est-il ajourné ? Attendons toujours votre envoi. Merci d'avance.

**A un convict.** — Nous avez-vous oublié ? Comp-tons sur une prochaine communication.

Le Directeur-Gérant, J. MICHAUD.

Imp. BEAU Jeune et C<sup>o</sup>, r. de la Pyramide, 3, Lyon.

**BUREAU DE PLACEMENT**  
POUR LES EMPLOYÉS  
ET DOMESTIQUES  
des deux Sexes

SEULE MAISON  
A LYON  
Et en France  
OU LES FILLES  
DOMESTIQUES  
Sont logées  
GRATUITEMENT  
et placées dans les 24 heures

M. A. PRADEL  
Directeur  
PLACE  
Morand  
15  
LYON

INDICATEUR LYONNAIS AUTORISÉ

Inutile de se présenter  
si l'on n'est porteur de  
Bons CERTIFICATS  
ou des Renseignements à Lyon

**MAISON D'ACCOUCHEMENT**

Rue Bellecourière, 22 et 24, au 2<sup>e</sup>, LYON

FONDÉE EN 1843

Dirigée par M<sup>me</sup> PARADIS, Sage-Femme  
de 1<sup>re</sup> classe de la Faculté de médecine de  
Paris. — Reçoit des pensionnaires. — Accou-  
chements à domicile. Se charge de faire élever  
les enfants. — Consultations et renseignements  
par correspondance.

**PUBLICITÉ sur ÉMAIL**

9, Rue des Marronniers, 9

**A. FRÉMIOT**

Spécialité d'Émaux sur fonte, tôle et cuivre. — Plaques  
indicatrices pour rues, numéros de maisons. — Cœurs  
et Inscriptions funéraires. — Étiquettes pour  
pharmacie, boucherie et liqueurs.

**CADRANS-COMPTEURS POUR TOUTE INDUSTRIE**

Dépôt Général de l'Eau Vénézuélienne, pour le  
nettoyage des Meubles et Boiseries sans altérer les Vernis.

**DESSIN  
ET GRAVURE**  
ARTISTIQUES  
SUR BOIS

Clichés en cuivre  
et en plomb

**S. MAGDELIN**  
1, QUAI D'OCCIDENT, 1  
LYON

**Pharmacie Moderne**  
DE LYON

**CASIMIR Fils, Ph<sup>ien</sup>**  
5, Rue Sainte-Catherine, 5

**VIN DE QUINQUINA**  
A 2 fr., 3 fr., 4 fr. et 4 fr. 50 le litre

**VIN DÉPURATIF**  
A la salsepareille rouge de la Jamaïque et à l'iodure de  
potassium. Contre les vices du sang et des humeurs, le  
plus puissant dépuratif.

**Bateaux à Vapeur**

**GLADIATEUR**  
Service d'été à dater du 21 Mai 1881  
TRANSPORT DE VOYAGEURS  
ET MARCHANDISES EN GRANDE VITESSE

DÉPARTS DE  
**Lyon pour Avignon**  
Tous les Mercredis, Jendis et Samedis  
à 6 heures du matin

Déservant **Valence** et tous les ports  
intermédiaires

De **Lyon pour Valence**  
Le lundi, à 9 h. du matin

De **Lyon pour Serrières**  
Desservant Givors, Vienne, Condrieu  
Chavanay et Beauf

Tous les Dimanches, à 8 h. du matin  
Aller et retour dans la même journée

Billets d'aller et retour valables pour 15  
jours. — Renseignements, Bureau de la  
Compagnie, port de la Charité, au ponton,  
en face de la place Bellecour.

AVIS. — Le port d'embarquement est  
quai de la Charité, près le pont de la Guil-  
lotière.

**LE SAVON PHÉNIQUE**  
DE L. FOUGEROUX, DE LYON

Se recommande par son principe anti-épidémique.  
Il opère avec succès contre les engelures, crevasses,  
coupures, boutons, et toutes maladies de peau provenant  
de l'écrou du sang.

**Indispensable dans la toilette intime;**  
il préserve des maladies contractées surtout en voyage  
par le contact des linges ou objets malpropres.

En vente chez les Pharmaciens, Herboristes et Parfumeurs.

**BRASSERIE DU TÉLÉGRAPHE**  
LYON, 3, Rue de Jussieu, 3, LYON  
Près de la place de la République et du Télégraphe

**LOUIS ROUSSEL**  
RESTAURANT AU PREMIER — SALONS  
Services à la Carte, Prix modérés  
BIÈRE ET CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX  
CHOUROUTE ET CHARCUTERIE DE STRASBOURG

Etablissement recommandé à MM. les Voyageurs

**BREVETS**  
OBTENTION  
CESSION  
EXPLOITATION

MARQUES DE FABRIQUES  
FRANCE  
ETRANGER

66  
Avenue  
de Saxe  
LYON

MAISON CRÉE EN 1856

De 9 heures à 11 heures, RENSEIGNEMENTS sur toutes les lois françaises et étrangères. Brevets, Patentes. Dépôts de marques, modèles et dessins de fabrique. Pièces à fournir, Taxes, etc.

RECHERCHES des antériorités. Copies de brevets antérieurs ou déçus. Rapports et Avis motivés pour procédure en contrefaçon, etc. — ETUDES pratique des inventions. Dessins et devis pour la construction des machines, appareils, etc. — VISITES D'USINES. Conseils légaux industriels. — ENVOI de RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX et TARIFS.

Bureau des Brevets d'invention :  
66, Avenue de Saxe, 66  
Près le cours Morand

**PHOTOGRAPHIE**  
Genre Camée  
IMITATION EMAIL

**Alph. BERNOUD**  
MÉDAILLÉ ET BREVÉTÉ  
S. G. D. G.  
2, Rue des Archers, 2  
LYON

On opère par tous les temps  
PORTRAITS APRÈS DÉCÈS  
Maisons à Naples, Florence et Livourne

**GUÉRISON**  
complète en peu de temps des  
névralgies, migraines, maux  
de dents, maux d'yeux, maux  
d'oreilles, surdités,  
par l'emploi du traitement  
du Docteur russe

**LEWENTHAL**  
La réputation d'efficacité de ce  
traitement n'est plus à faire ; de-  
puis 40 ans qu'il est ordonné  
et employé, il a été reconnu le seul  
véritablement infailible.

DÉPÔT PRINCIPAL :  
**Pharmacie BOUQUET**  
10, rue Quatre-Chapeaux,  
et dans toutes les Pharmacies  
Prix du traitement 4 fr. 50  
Envoi franco contre timbres-poste